

**Réorganisation de l'administration centrale du  
Ministère de la Culture et de la Communication  
13 janvier 2010**

**Communiqué  
de presse**



Initiée en décembre 2007, la réorganisation de l'administration centrale du ministère entre en vigueur le 13 janvier 2010. Cette nouvelle organisation, simplifiée et renforcée, permet une plus grande lisibilité des grandes politiques culturelles portées par le Ministre de la Culture et de la Communication, accroît les capacités de pilotage stratégique de l'administration centrale et clarifie le fonctionnement des services.

**Renforcer la lisibilité des grandes politiques du Ministère et moderniser le fonctionnement de l'administration centrale**

Auparavant exercées par dix directions, les activités du Ministère sont recentrées sur quatre entités:

-le secrétariat général apporte son appui et son expertise aux directions générales et aux établissements publics en matière budgétaire, de ressources humaines, d'expertise juridique, de politique européenne et internationale. Il pilote les réformes ministérielles et coordonne les politiques culturelles transversales : éducation artistique, recherche et innovation, études et réflexion prospective...

-la direction générale des patrimoines définit, coordonne et évalue la politique de l'État en matière d'architecture, d'archives, de musées, de patrimoine monumental et archéologique.

-la direction générale de la création artistique, définit, coordonne et évalue la politique de l'État relative aux arts du spectacle vivant et aux arts plastiques.

-la direction générale des médias et des industries culturelles définit et met en œuvre la politique de l'État en faveur du développement et du pluralisme des médias, de l'industrie publicitaire, de l'offre de contenus en ligne, de l'industrie phonographique, du livre et de la lecture. Elle suit les activités du Centre national de la cinématographie et de l'image animée.

**Clarifier et simplifier les responsabilités et les relations avec les opérateurs du ministère:**

Chaque grande politique du ministère est désormais bien identifiée par une direction générale au sein de l'administration centrale. La tutelle des 80 établissements publics du ministère est également clarifiée et renforcée. Les directions générales assurent le pilotage stratégique et scientifique, tandis que le secrétariat général conduit la tutelle administrative et financière des établissements publics les plus importants.

**Optimiser le fonctionnement des services**

Chaque direction générale ainsi que le secrétariat général sont responsables de programme LOLF (Loi organique relative aux lois de finances), notamment en termes d'engagement sur des objectifs et sur des indicateurs.

Cette nouvelle organisation, grâce à une équipe de direction resserrée auprès du Ministre, permet de piloter efficacement et de mieux identifier les politiques sectorielles et les enjeux transversaux dans l'organisation du Ministère.

La qualité et la réactivité du service rendu par l'administration centrale au profit des acteurs culturels est améliorée. L'expertise des fonctions métier et support est renforcée dans un souci de proximité et de réponse opérationnelle adaptée.

Paris, le 13 janvier 2010

**Contacts presse**  
Département de l'information et de  
la communication  
01 40 15 80 55  
service-de-presse@culture.gouv.fr

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

## Nouvelle organisation de l'administration centrale du Ministère de la Culture et de la Communication



**Guillaume BOUDY – Secrétaire général**

Après des études à l'Ecole des Hautes-Etudes Commerciales (HEC) – Finance/affaires internationales- entre 1983 et 1986, Guillaume Boudy entre à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (IEP) – section Service public- (1989-1991) puis à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) – Promotion « Léon Gambetta »- (1991-1993). Guillaume Boudy débute sa carrière chez Renault Venezolana, à la direction financière de Caracas, au Venezuela (1987/1988) en tant qu'adjoint du directeur Financier.

En 1991, il effectue son stage de l'ENA à la Préfecture de la région Rhône-Alpes à Lyon, au cabinet du Préfet (Politique de la ville : mise en œuvre de projets de « développement social des quartiers » (DSQ) dans l'agglomération lyonnaise). Entre 1993 et 1998, il sera conseiller référendaire à la Cour des comptes à Paris. Puis conseiller commercial à l'Ambassade de France à Singapour entre 1998 et 2000. Il entre en 2000 au Conseil Général de la Savoie, au poste de directeur général adjoint des services du Département. En 2002, il rejoint le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales, puis Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, où il est directeur adjoint du Cabinet d'Hervé Gaymard. De 2005 à 2007, il est directeur général de la Cité des sciences et de l'industrie à Paris. Puis il est nommé secrétaire général du ministère de la Culture et de la Communication.



**Philippe BÉLAVAL – Directeur général des patrimoines**

Conseiller d'Etat, né en 1955 à Toulouse (Haute-Garonne), Philippe Béval est titulaire d'une maîtrise de droit public et diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse. Il est ancien élève de l'Ecole nationale d'Administration.

Philippe Béval a été notamment directeur général de l'Opéra de Paris (1990-1992), directeur général de la Bibliothèque nationale de France (1994-1998), directeur des Archives de France (1998-2000), au ministère de la Culture et de la Communication. Il a par la suite été président des cours administratives d'appel de Bordeaux (2001-2004) et Versailles (2004-2008).

Il est président du conseil d'administration de l'Institut national du patrimoine (INP) et chef de la mission permanente d'inspection des juridictions administratives depuis 2008, ainsi que président du conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique depuis 2009.



### **Georges-François HIRSCH – directeur général de la création artistique**

Georges-François Hirsch est né le 5 octobre 1944 à Paris 14ème.

Il a débuté sa carrière comme technicien de plateau puis comme metteur en scène d'opéra. Il a été l'un des acteurs de la décentralisation théâtrale, lyrique, musicale et chorégraphique dans la région parisienne (1964-1969).

Administrateur général du Grand Théâtre de Limoges de 1969 à 1974, il était également durant cette période directeur du Festival de Bellac - Jean Giraudoux et professeur d'Art Lyrique à l'Académie Internationale d'été de Nice.

De 1974 à 1980, il est producteur de spectacles lyriques et chorégraphiques. En 1980, il devient administrateur de la Danse à l'Opéra de Paris. Puis co-Directeur de l'Opéra à partir de 1982.

Il accède ensuite, en 1983, au poste de directeur général du Théâtre des Champs-Élysées où il restera jusqu'en 1990. Dans le même temps, il est directeur du Festival de Carcassonne et président de la Commission consultative d'attribution des subventions aux compagnies de danse auprès du ministre de la Culture (1984-1990) et administrateur général de l'Opéra Bastille (1989-1990).

En 1991 et 1992, il est administrateur général de l'Opéra de Paris (Garnier/Bastille).

Entre 1993 et 1996, il est membre du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel).

Puis directeur général de l'Orchestre de Paris de 1996 à 2008. En parallèle, il est président du SYNOLYR (Syndicat National des Orchestres et Théâtres Lyriques subventionnés de droit privé) entre 1999 et 2008, vice-Président de l'Association Française des Orchestres (2000-2008), vice-Président de la FESAC (Fédération des Entreprises du Spectacle Vivant, de la Musique, de l'Audiovisuel et du Cinéma) (2005-2008) et président de la FEPS (Fédération des Employeurs du Spectacle Vivant, public et privé) (2004-2008).

Depuis le 7 mai 2008, Georges-François Hirsch était directeur de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles au ministère de la Culture et de la Communication.

Par ailleurs, Georges-François Hirsch est officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, Chevalier dans l'Ordre National du Mérite et Commandeur dans l'Ordre des Arts et Lettres.



### **Laurence FRANCESCHINI – directeur général des médias et des industries culturelles**

Laurence Franceschini est diplômée - lauréat - de l'Institut d'études Politiques (IEP) de Paris (Section Service public).

Elle est également ancienne élève de l'École Nationale d'Administration (ENA) (Promotion Henri-François d'Aguesseau – 1982)

Laurence Franceschini, administrateur civil hors classe, a exercé successivement les fonctions de directeur des affaires juridiques du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), puis de sous-directeur de la communication audiovisuelle du service juridique et technique de l'information et de la communication.

En avril 2004, elle est nommée directeur-adjoint du cabinet du ministre de la Culture et de la Communication.

Depuis janvier 2007, elle exerce les fonctions de directeur du développement des médias.

Laurence Franceschini est également auteur de plusieurs ouvrages dans le domaine de la communication dont en 2005 "Droit de la communication" (éditions Thémis).

Par ailleurs, Laurence Franceschini est commandeur dans l'ordre des Arts et des Lettres, chevalier de l'ordre du mérite et chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

**Frédéric MITTERRAND**  
Ministre

CABINET DU MINISTRE

**Bureau du cabinet**  
**Département de l'information et de la communication**

Comité d'histoire  
Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques

 Inspection générale des **affaires culturelles**

 **Secrétariat  
général**

- **Service des Ressources Humaines**
  - **Service des Affaires Financières et Générales**
  - **Service des Affaires Juridiques et Internationales**
  - **Service de la Coordination des Politiques Culturelles et de l'Innovation**
- Haut-Fonctionnaire au Développement durable
- Mission de la communication interne
- Secrétariat général des programmes
- Département de la stratégie et de la modernisation
- Département de l'action territoriale
- Sous-direction des systèmes d'information

 **Direction générale des patrimoines**

- **Service de l'Architecture**
  - **Service Interministériel des Archives de France**
  - **Service des Musées de France**
  - **Service du Patrimoine**
- Inspection des patrimoines
- Département de la maîtrise d'ouvrage, de la sécurité et de la sûreté
- Département de la formation scientifique et technique
- Département de la politique des publics
- Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique
- Département des systèmes d'information patrimoniaux
- Département des affaires européennes et internationales
- Département de la communication
- Sous-direction des affaires financières et générales

 **Direction générale de la création artistique**

- **Service du Spectacle Vivant**
  - **Service des Arts Plastiques**
- Inspection de la création artistique
- Département des publics et de la diffusion
- Mission de la communication
- Sous-direction des affaires financières et générales

 **Direction générale des médias et des industries culturelles**

- **Service du Livre et de la Lecture**
  - **Service des Médias**
- Sous-direction du développement et de l'économie culturelle
- Département des affaires financières et générales

 **Délégation générale à la langue française et aux langues de France**